1er mars 2019

M. Julien Nkoghe Bekale

Premier ministre, chef du gouvernement

Primature, Immeuble du 2 décembre

Avenue Jean-Paul II, B.P. 95 Libreville, Gabon

Monsieur le Premier Ministre,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT Canada, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant la détention illégale de Bertrand Zibi Abeghe, ancien député du Parti démocratique gabonais (PDG), arrêté le 31 août 2016, ainsi que celle des dizaines d’autres personnes arrêtées dans le cadre des événements entourant les élections de 2016.

Selon le *Code de procédure pénale* gabonais, l’instruction le concernant aurait dû être bouclée 18 mois après son arrestation. Or, depuis plus de 30 mois, Bertrand Zibi Abeghe est détenu à la prison centrale de Libreville. Sa dernière rencontre avec le juge date de mai 2018 ; depuis lors, aucun procès n’est en vue.

De plus, en détention, Bertrand Zibi Abeghe a fait l’objet de nombreuses violences et de mauvais traitements. À la suite d’un tabassage particulièrement violent le 15 janvier 2018, ses avocats ont déposé une plainte devant la justice gabonaise. Cette plainte a été rejetée sans justification, ce qui relève d’une violation de la *Convention contre la torture* des Nations unies, à laquelle le Gabon est partie depuis septembre 2000.

Dans ces circonstances et en respect des lois nationales et de ses engagements internationaux, j’exhorte le gouvernement gabonais à :

* Garantir immédiatement l’intégrité physique et psychologique de Bertrand Zibi Abeghe et des autres personnes arrêtées dans le cadre des événements entourant les élections de 2016 ;
* Assurer le plein respect des droits procéduraux de Bertrand Zibi Abeghe et des autres personnes arrêtées dans le cadre des événements entourant les élections de 2016 ;
* Enquêter de manière indépendante et impartiale afin d’établir la vérité sur les actes de torture et les mauvais traitements infligés à Bertrand Zibi Abeghe, de même qu’aux personnes arrêtées dans le cadre des événements entourant les élections de 2016, et de sanctionner les auteurs de ces actes.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l’expression de ma haute considération.

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Copie conforme envoyée à : S. E. Monsieur Sosthène NGOKILA

Ambassadeur du Gabon au Canada  
4, chemin Range  
C.P. 368  
Ottawa (Ontario) K1N 8J5

Courriel : info@ambassadegabon.ca